

soit dans les autres édifices, et, au cours d'une conversation familière en quelque sorte, d'éclaircir au profit de l'assemblée les difficultés qu'on leur oppose. C'est là une institution vraiment excellente, et Nous savons qu'elle a déjà produit des fruits nombreux.

Votre charité ne ferme pas les yeux sur le sort misérable des nègres et des Indiens ; en effet, en leur envoyant des ministres de la foi et en leur consacrant des sommes importantes, vous travaillez avec beaucoup de zèle à leur salut éternel. Il Nous est agréable et doux de suivre ces efforts, de les louer comme ils le méritent, afin, s'il est nécessaire, de stimuler encore votre hardiesse.

Enfin, pour ne point omettre de remplir un devoir de reconnaissance, Nous voulons que vous n'ignoriez point quel plaisir Nous a causé la générosité avec laquelle votre nation s'efforce de venir en aide au Siège apostolique, dans des circonstances difficiles, en lui fournissant des ressources pécuniaires. Certes, elles sont pressantes et nombreuses, les nécessités auxquelles, pour combattre le mal et défendre la foi, le Vicaire du Christ doit faire face, comme Père et Pasteur suprême de l'Eglise. C'est pourquoi votre libéralité a comme conséquences la pratique et l'attestation de votre foi.

Pour toutes ces causes, il Nous plaît de vous réitérer le témoignage de Notre bienveillance. Ayez-en pour preuve, et aussi comme gage des faveurs divines, la Bénédiction Apostolique que très affectueusement Nous accordons dans le Seigneur à vous tous et au troupeau confié à chacun de vous.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 15 avril de l'année 1902, de Notre Pontificat la vingt-cinquième.

LÉON XIII, PAPE.

Chronique des diocèses

QUÉBEC

— Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque :

M. l'abbé Al. Roy a été nommé vicaire de Jacques-Cartier de Québec ;